L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

RD-CONGO

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA | www.adiac-congo.com | N° 4541 JEUDI 6 JUILLET 2023

DÉSENCLAVEMENT DES MINES DE LA ZAMBIE ET DE LA RDC

L'exploitation du corridor de Lobito au centre de l'enjeu

Les presidents Félix Tshisekedi (RDC), João Lourenço (Angola) et Hakainde Hichilema (Zambie) ont signé, le 4 juillet, un important accord visant à faciliter le transport de leurs minerais vers des marchés extérieurs. Les trois chefs d'Etat ont convenu d'utiliser «de façon optimale» le corridor ferroviaire angolais de Lobito qui offre l'itinéraire le plus court pour les exportations.

Page 3

Les Chefs d'Etat Félix Tshisekedi de la RDC, João Lourenço de l'Angola et Hakainde Hichilema de la Zambie ont conclu un accord/DR

IXES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Des convives vont manquer à la fête de Kinshasa

Les IXes Jeux de la Francophonie à Kinshasa du 28 juillet au 6 août/DR

À moins d'un mois de la tenue de la compétition, l'on note le désengagement du Rwanda, le désistement du Québec et la participation partielle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils ont évoqué des problèmes au niveau des infrastructures sportives locales qui ne sont pas *« en mesure de garantir des conditions adéquates pour les athlètes ».*

Page 3

FATSHI CUP

La RDC U20 se ressaisit devant la RCA

Vue du match RDC-Gabon à Kinshasa.

Les Léopards U20 football de la RDC ont battu, le 4 juillet, au stade des Martyrs de Kinshasa, les jeunes Fauves du Bas-Oubangi de la République centrafricaine (RCA) par un but à zéro. Ce match comptait pour la deuxième journée de la première édition du tournoi Fatshi Cup des U20, organisé avec l'aval de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale.

Page 2

ALGÉ'RIRE 5

Nick Mukoko et Dolino à l'affiche à la soirée Afro'Comedy

Originaires de la RDC, les deux humoristes devraient assurer le show à partir de 20h30 parmi les cinq annoncés, le 14 juillet, sur la scène du Palais de la culture « Moufdi Zakaria » qui accueillera six en quatre jours .

Page 4

ÉDITORIAL

Forfait

La Fédération congolaise de football a décidé, le 27 juin dernier, de retirer les Diables rouges dames des moins de 23 ans des éliminatoires des Jeux Olympiques de Paris 2024. Même s'il ne s'agit pas de la sélection des seniors messieurs, les vraies raisons de ce forfait interpellent.

Le stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville étant retenu pour le Festival panafricain de musique, celui de Pointe-Noire étant déclassé à cause de la dégradation très avancée de la pelouse et Kintélé qui a reçu les Jeux africains en 2015 hors d'usage, le Congo se trouve actuellement sans terrain pour accueillir les matches de ses équipes nationales. Il convient de rappeler qu'à la faveur des programmes de la municipalisation accélérée (2004-2016), plusieurs départements sont pourvus des plateformes sportives devant abriter les compétitions de haut niveau.

Mais au fil du temps, l'on se rend compte que l'investissement de l'Etat a un goût d'inachevé. En dehors du problème d'entretien des pelouses, s'ajoutent les conditions d'accueil et d'hébergement dans les départements qui ne sont pas aux normes exigées par la Confédération africaine de football (CAF).

A l'exception de Brazzaville et de Pointe-Noire, les deux grandes villes du pays, les départements ne disposent pas des structures adéquates pour recevoir les officiels de la CAF et les délégations étrangères. La résolution de ce déséquilibre infrastructurel soulagerait tant soit peu les villes du pays qui nourrissent l'espoir de voir un jour l'équipe nationale se produire loin de sa base dans une union sacrée.

Les Dépêches de Brazzaville

FATSHI CUP

La RDC U20 se ressaisit devant la RCA

Les Léopards U20 football de la République démocratique du Congo (RDC) ont battu, le 4 juillet, au stade des Martyrs de Kinshasa les jeunes Fauves du Bas-Oubangi de la République centrafricaine (RCA), en deuxième journée de la première édition du tournoi Fatshi Cup des moins de 20 ans, organisé avec l'aval de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale.

Vue du match RDC-Gabon à Kinshasa

Chris Mbede a inscrit l'unique but des joueurs du sélectionneur Guy Bukasa à la 36e minute, concrétisant la domination congolaise en première période d'une partie globalement disputée entre les deux équipes.

En conférence de presse d'avant-match, Guy Bukasa affirmait : «*La bonne nouvelle est que les garçons sont bien portants. Nous sortons d'une évaluation au niveau du staff. La situation est bien sous contrôle. Nous avons oublié tout ce qui s'est passé hier et nous sommes concentrés pour notre match de demain. Nous avons observé tout ce qu'il y a eu hier et tiré des leçons par rapport à la défaite. Nous sommes déjà engagés sur la voie de la correction. Le match d'hier ne sera pas le même de ce qui va se produire demain face à la RCA. Nous allons mettre en place une équipe qui va répondre aux défis de l'équipe adverse* ».

L'on rappelle qu'en première journée, le 2 juillet, la RDC s'était inclinée face au Gabon par 3-4. Horso Mwaku (30e et 34e min) et Lombo Nseka (55e min) avaient marqué pour les Léopards, alors que Curtis Junior Makosso (38e et 51e min), le Congolais Chris Mbede contre son camp et José Jalex Mebale Nkizogho (90+7e min) ont signé les buts des jeunes Panthères du Gabon. En match d'ouverture, les Diablotins rouges du Congo Brazzaville ont soumis les Fauves du Bas-Oubangi par 2-0. Quatre équipes prennent part à cette première édition du tournoi à Kinshasa, notamment le Congo, le Gabon, la RCA et la RDC. Le Cameroun et le Tchad se sont désistés.

Martin Enyimo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la Direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉSENCLAVEMENT DES MINES DE LA ZAMBIE ET DE LA RDC

L'exploitation du corridor de Lobito au centre de l'enjeu

Les présidents Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo (RDC), João Lourenço d'Angola et Hakainde Hichilema de Zambie s'étaient retrouvés, le 4 juillet, dans la ville angolaise de Lobito pour signer un important accord visant à faciliter le transport de leurs minerais vers des marchés extérieurs.

Les trois chefs d'État ont convenu d'utiliser «de façon optimale» le corridor ferroviaire angolais de Lobito, situé près des régions minières du Grand Katanga en RDC et du Copperbelt en Zambie. Ils ont ainsi concédé l'exploitation de ce corridor frontalier au consortium Lobito Atlantic Railway, lauréat de l'appel d'offres international. Ce dernier est formé par les sociétés Trafigura (de la Suisse), Vecturis (de la Belgique) et Mota-Engil (du Portugal).

S'exprimant à cette occasion, le président Félix Tshisekedi a dit : *« La pleine opérationnalisation de ce corridor permettra in fine le désenclavement des mines de la Zambie et de la RDC, de même que l'accès et la circulation d'intrants indispensables aussi bien à l'industrie minière qu'agricole, tant en termes d'extraction que de production »*. Le corridor de Lobito, stratégique dans la chaîne logistique de l'industrie minière, offre l'itinéraire le plus court pour les exportations,

Le corridor Lobito est la voie la plus courte entre le Katanga, la Copperbelt en Zambie et le port en eau profonde en Angola/DR

reliant les principales régions minières de la RDC et de la Zambie à l'océan Atlantique. Il réduit ainsi les délais de transport de quelques semaines à quelques jours ainsi que les coûts logistiques.

Le consortium sélectionné pour exploitation de canal de circulation prévoit de porter la fréquence quotidienne à quarante-neuf trains sur une période de trente ans et de garantir mille six cents emplois directs. Il sera chargé du transport de gros chargements, comme les minerais de la RDC et de la Zambie, ainsi que de l'entretien des infrastructures (ateliers, voie ferrée). Le corridor de Lobito comprend le port de Lobito, le terminal de Mineiro, l'aéroport de Catumbela et le chemin de fer de Benguela. En RDC, ce corridor relie les provinces minières du Tanganyika, du Haut-Lomami, de Lualaba et du Haut-Katanga. Les concentrés de cuivre sont acheminés de ces provinces vers la Zambie pour y être fondus avant l'exportation et le corridor offre une voie efficace pour l'accès aux marchés extérieurs.

Jusqu'ici, la Zambie et la RDC dépendaient fortement du transport routier pour l'exportation des métaux précieux. *«Face à la communauté des destins qui caractérise ses peuples et aux enjeux du futur, l'Afrique doit choisir, soit de s'intégrer pour progresser et prospérer ensemble dans une perspective de co-développement, soit de demeurer un simple agrégat pour stagner et dépérir immanquablement»*, a ajouté le président Tshisekedi. La signature de ce contrat consolide la coopération régionale entre la RDC, la Zambie et l'Angola, tous membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Alain Diasso

IXES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Des convives vont manquer à la fête de Kinshasa

A moins d'un mois de la manifestation organisée autour des compétitions culturelles et sportives, l'on note le désengagement du Rwanda, le désistement du Québec et la participation partielle de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui n'enverra aucun athlète.

Quelle ironie du sort ! Kinshasa avait fait le choix de focaliser toute son énergie à créer, si nécessaire, le cadre adéquat pour les athlètes délaissant le volet culturel. En effet, hormis le Palais du peuple, les infrastructures culturelles congolaises réputées à l'instar de la salle culturelle du Zoo et de la Salle Mongita, siège du Théâtre national, ont été abandonnées à leur triste sort. Maintenant, tous les efforts concentrés sur le volet sportif ne semblent pas avoir abouti à grand-chose car le désistement du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'y réfèrent justement. Ils ont évoqué l'un et l'autre des problèmes au niveau des infrastructures sportives locales qui ne sont pas *« en mesure de garantir des conditions adéquates pour les athlètes »*.

Au moment des derniers réglages des Jeux de la Francophonie censés se tenir à

Les IXes Jeux de la Francophonie à Kinshasa du 28 juillet au 6 août/DR

partir du 28 juillet jusqu'au 6 août, à la différence du Québec qui s'en est écarté, la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle, va envoyer une délégation réduite à Kinshasa. Amputée de ses athlètes, elle ne participera donc pas aux compétitions sportives. A la fin, elle ne prendra part qu'aux rencontres culturelles de cette neuvième édition des jeux internationaux. *« La Fédération Wallonie Bruxelles sera présente aux Jeux de la Francophonie avec une délégation d'une vingtaine d'artistes. Nous serons présents dans les épreuves : littérature, peinture, chanson, danse de création, hip-hop, etc. »*, indique un communiqué de presse de la Délégation Wallonie-Bruxelles en RDC.

Défis logistiques, sanitaires et sécuritaires

Par ailleurs, dans ce même document émis le 5 juillet, la représentation belge à Kinshasa dit se réjouir *« d'accueillir au tout nouveau Centre Wallonie-Bruxelles les épreuves de "Contes" et dans les locaux de la bibliothèque et de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles les épreuves de "littérature nouvelles" »*.

Et qui plus est, les artistes congolais en lice dans les douze disciplines culturelles des Jeux affûtent leurs armes dans les locaux du Centre Wallonie Bruxelles. En effet, ils y sont en répétition en ce moment, comme a bien pris soin de prévenir la déléguée Kathryn Brahy. Soulignons ici que les épreuves de sélection desdits artistes ont été en grande partie organisées dans ses murs. C'est donc à titre de rappel qu'elle a soutenu à cet effet : *« Nous sommes pleinement engagés dans les Jeux de la Francophonie depuis la première heure aux côtés de nos partenaires congolais. Nous sommes persuadés que ce sera une grande réussite et une vraie fête, particulièrement pour la jeunesse congolaise et la jeunesse francophone »*.

En ce qui concerne le Québec, *« seule une délégation de diplomates prendra part à l'événement »*, annonçait Radio Canda, la semaine dernière. La décision *« responsable et réfléchie »* du cabinet de la ministre des Relations internationales, de la Francophonie et de la Condition féminine, Martine Biron, repose sur *« tous les rapports de missions des experts du Comité international des Jeux de la Francophonie et de l'Organisation internationale de la Francophonie »*. En sus, une autre inquiétude a été affichée fin mai, en raison des retards constatés *« dans les préparatifs des Jeux et les défis logistiques, sanitaires et sécuritaires »*. Ce, *« sans compter les retards constatés dans la construction des infrastructures »*.

Nioni Masela

ALGÉ'RIRE 5

Nick Mukoko et Dolino à l'affiche à la soirée Afro'Comedy

Originaires de la République démocratique du Congo (RDC), Nick Mukoko et Dolino devraient assurer le show à partir de 20h30 parmi les cinq annoncés, le 14 juillet, sur la scène du Palais de la culture « Moufdi Zakaria » qui accueillera six grands rendez-vous du rire en quatre jours .

L'« Afro'Comedy », nuit exceptionnelle du 14 juillet, accueillera de beaux fleurons de la diaspora africaine à l'instar de Nick Mukoko et Dolino, né Dolviran Mpassi Mpandzou.

Le premier est un stand-uppeur français révélé par le Jamel Comedy Club de 2014 à 2017 après avoir eu une grande carrière de danseur. Par ailleurs, il est maintenant plus reconnu en RDC après avoir campé le rôle du méchant Yavan comme adversaire de Dadju dans le long métrage Ima. Quant à Dolino, c'est un humoriste réputé de la scène québécoise qui a grandi à Cuba et s'est installé à Montréal à l'âge de 15 ans. Outre les fiertés d'origine congolaise, il y aura Sacko Camara, un Français d'origine ivoirienne et son compatriote Kader Bueno, originaire de Tunisie, ainsi que la Guadeloupéenne Sarah Linda. L'« Afro'Comedy » aura pour maître de cérémonie Redouane BH dont la prestation est annoncée déjà à l'ouverture.

En outre, Dolino et Kader Bueno sont déjà à l'affiche à la soirée de lancement du cinquième Algé'Rire. Ils seront de la partie au Gala international « World Comedy » que présentera Foudil Kaibou, le 12 juillet; à partir de 20h30. Ainsi, les deux humoristes venus de France et de Québec partageront la scène avec AZ, Sofia Belabbes, Ilyes Mela, Ayoub Marceau, Dolino, Kader Bueno, Eklips, Houria les yeux verts, John Sulo, Farid Chamekh, Redouane BH et Umut Koker.

Le festival prévoit de marquer son ouverture par un hommage à cinquante comédiens qui ont fait le prestige de l'humour algérien des années 1960 à ce jour, à l'instar notamment de Rouiched, Nouria, l'inspecteur Tahar, Sid Ali Fernandez et Touri.

Le 13 juillet, carte blanche à Abdelkader Secteur. En exclusivité, le public assistera au nouveau spectacle one man show du célèbre humoriste algérien offert sur la scène de 20h30 à 22h00.

Six grands rendez-vous sur quatre jours

Une programmation encore plus originale est annoncée le 14 juillet. Elle débutera plus tôt, articulée autour de trois différents moments, à savoir le « 100% Dezed » prévu à 16h00, s'ensuivra à 18h00 « The English Show» et cerise sur le gâteau, l'« Afro'Comedy » annoncé au début. Le « 100% Dezed », animé par Moustazou, accueillera tour à tour Krimo Derradji, Zoubir Belhor, Yamna, Mouaadh Bennacer, Walid Seddiki, Sid Ahmed Belahcene, Samy

Gougam et Adem Kassouri. Quant à « The English Show», réservée à l'humour à l'anglaise, une première dans les pays du Maghreb, reçoit des humoristes de grande renommée d'expression anglaise dont l'Algérien Mehdi Walker, Tarik Comedy, les Britanniques Ollie Horn, Darius Davies, artiste régulier des grands clubs de comédie britanniques, et l'Américain Joel Bryant.

Le15 juillet à partir de 20h30, honneur à Houria les yeux verts qui fera la clôture du festival Algé'Rire avec son spectacle Enfin moi. La Franco-Algérienne le présentera au Palais de la culture « Moufdi Zakaria » en exclusivité et pour la première fois en Algérie.

La programmation générale qui prévoit six grands rendez-vous sur quatre jours, du 12 au 15 juillet, annonce le début des spectacles tous les jours à 20h30, à l'exception du 14 juillet. Tarik Ouhadj, Racim Mahboub, de l'Agence Broshing Events, et Adlane Messelem ont choisi de porter le rayonnement du festival *« Au cœur de l'Afrique, au cœur de la méditerranée et au cœur de l'Algérie et dans les cœurs »* avec plus d'une trentaine d'artistes. Signalons qu'hormis ceux d'Algérie, y prennent part aussi ceux venus du Sénégal, du Congo, de Tunisie, de Côte d'ivoire, de France, de Turquie, de Grande Bretagne, du Canada et des Etats-Unis. Ils seront tous réunis au Palais de la culture de sorte à offrir aux Algériens le meilleur du stand- up du monde.

Pour cette cinquième édition qui marque son retour sur la sphère culturelle, Algé'Rire a concocté une programmation assez diversifiée. Ainsi, en dehors des stand-up, il est prévu un show de danse, un show de magie et un intermède musical. L'on a tout spécialement pensé aux familles, question de faire profiter les ménages de la belle ambiance. Il a été aménagé un Kids Corner « Coin des enfants ». Cet espace dédié aux plus petits comprendra plusieurs *« animations et ateliers ludiques (ateliers récréatifs, spectacles de marionnettes, clowns, jeux…) ».*

Nioni Masela

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.fr

COMMÉMORATION

Le Venezuela célèbre son indépendance sous le signe “Libre pour toujours”

La République bolivarienne du Venezuela a célébré, le 5 juillet, le 202e anniversaire de la bataille Carabobo et de l’indépendance. A Brazzaville, l’événement a été marqué par la projection d’un film à la Maison russe par l’ambassadeur de ce pays auprès de la République du Congo, Anibal José Marquez Munoz.

L’ambassadeur du Venezuela posant avec des jeunes congolais à l’issue de la projection du film/DR

La bataille “Carabobo” a permis au Venezuela de mettre hors de sa terre le colonialisme espagnol après 300 ans de domination et d’esclavage, a expliqué le diplomate vénézuélien. C’est le général Simon Bolivar, qui a conduit le peuple paysan vénézuélien à une entreprise libératrice pour apporter l’indépendance et la souveraineté à son pays et ensuite à toute l’Amérique latine.

Anibal José Marquez Munoz a profité de l’occasion pour féliciter le geste fait par la jeunesse congolaise d’accompagner la célébration du peuple vénézuélien avec la projection du film “Carabobo chemin de la liberté“ dirigé par un grand directeur vénézuélien, Luis Albert Colamat. Ce film, a-t-il dit, est tourné dans le cadre des 202 ans de la bataille de “Carabobo” et a connu la participation des grands acteurs et artistes, ainsi que d’un personnage qui représente la participation du peuple africain à la lutte de l’indépendance du Venezuela. Il y a eu également la participation de Camila Curtis, petite fille de l’ambassadeur du Venezuela au Congo, qui joue le rôle dans le documentaire ; rôle de la participation active de la femme vénézuélienne dans la lutte pour l’indépendance. Et non pas seulement la lutte pour l’indépendance, mais aussi la lutte que continue à livrer le peuple vénézuélien.

« Nous exprimons, au nom de notre peuple et de notre gouvernement, nos remerciements de tout cœur à la jeunesse congolaise qui a décidé ce jour de nous accompagner et fêter avec nous les 202 ans de liberté et d’indépendance. Nous célébrons notre indépendance sous le signe “Libre pour toujours”», a déclaré l’ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Anibal José Marquez Munoz.

Bruno Okokana

FILIÈRE BANANE EN AFRIQUE

Une délégation du Bundestag au quai fruitier d’Abidjan

Dans le cadre de son programme de travail, une délégation du Groupe parlementaire Afrique de l’Ouest de la Bundestag a effectué un voyage d’étude en Côte d’ivoire. Le plaidoyer pour la banane africaine était l’enjeu majeur de ce déplacement.

La Côte d’Ivoire, leader des pays producteurs de banane en Afrique, est une locomotive des filières horticoles, produisant 400 000 tonnes de bananes par an et en exporte 320 000 vers l’Union européenne (UE). Sauf qu’aujourd’hui, le secteur fait face à une concurrence asymétrique des producteurs latino-américains qui exportent 15 millions de tonnes, dont 4,6 vers l’UE, soit quatorze fois les volumes ivoiriens.

Face à cette hégémonie latino-américaine, les producteurs africains de banane se sont réunis au sein d’une association dénommée Afruibana afin de pouvoir assurer les conditions d’une concurrence équilibrée. Ainsi, en collaboration avec le Groupe d’amitié germano-ivoirien, les membres du Groupe parlementaire Afrique de l’Ouest du Bundestag, conduits par Diaby Karamba, ont visité des plantations de cacao et de banane dans la ville de Tiassalé ainsi que le terminal fruitier d’Abidjan.

Une visite qui a permis de démontrer que la filière banane pour les Africains, en plus de créer des emplois avec plus de 13 000 emplois directs, près de 25 000 emplois indirects et ses exploitations agricoles induisent la création d’infrastructures essentielles telles que des routes, des écoles, des centres de soin... Sur le plan social, l’un des engagements des producteurs de banane africains est celui d’une tolérance zéro pour le travail des enfants et le travail forcé, qui malheureusement affectent d’autres pays producteurs mondiaux de banane. Enfin, sur le plan environnemental, depuis dix ans, les producteurs africains ont initié leur transition agro écologique.

Afruibana développe un projet de bananes agro écologiques en Côte d’Ivoire, au Cameroun et au Ghana avec la triple ambition d’améliorer la performance environnementale des plantations, de réduire les coûts de production et d’augmenter les rendements. A travers cette visite des parlementaires, il s’agit pour l’association panafricaine Afruibana de mener un plaidoyer afin que l’UE soit à l’écoute des préoccupations des producteurs africains.

L’un des engagements des producteurs de banane africains est celui d’une tolérance zéro pour le travail des enfants et le travail forcé.

Noël Ndong

OFFRE D’EMPLOI

Poste : Directeur de ressources humaines

Exigences :

1-Diplôme : Licence +

2-Age : 30 ans – 40 ans

3-Sexe : non exigé

4-Langues requises : maitriser bien le français, pouvoir communiquer par l’anglais

5- Au moins 5 ans d’expérience professionnelle dans les ressources humaines en particulier dans le domaine de recrutement, de gestion du personnel et de résolution des conflits du travail

6-Connaitre bien la législation et la règlementation locales du travail, maitriser des règles et des procédures spécifiques de la sécurité sociale, des soins médicaux, des impôts de salaries que le gouvernement impose, ainsi qu’avoir de l’expérience professionnelle y relative

7-Expérience de la résolution des conflits du travail dans le local

8-Etre Honnête et franc et avoir une expérience professionnelle fiable et traçable

Pour en savoir plus ; coordonnées : 242 05 550 30 42

INTERVIEW

Rolline Christia Packa-Banthou : « Les entrepreneurs congolais sont individualistes »

Du 29 juin au 2 juillet s'est tenue l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique, à Changsha, capitale de la province de Hunan, en Chine. Le rendez-vous regroupait des créateurs et entrepreneurs de différents coins du continent afin de promouvoir leur ingéniosité et surtout d'encourager des partenariats entre participants. Sur place, précisément au pavillon Congo, nous avons rencontré Rolline Christia Packa-Banthou, jeune entrepreneure congolaise, basée en Chine, qui se donnait à cœur joie d'écouler ses produits, tout en contant le Congo aux différents visiteurs. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous présenter à nos chers lecteurs ?
Rolline-Christia Packa-Banthou (R-C.P.B.) : Je suis Rolline-Christia, jeune entrepreneure congolaise résidant en Chine. Je suis créatrice de la marque « AfroQueen'Secret » qui concocte des produits capillaires faits à la main dont les ingrédients sont 100% naturels et sans conservateur. Je suis également à l'origine de la marque « Les secrets de l'impératrice Tiiyah » dont le but principal est d'aider les femmes à soigner, entretenir puis embellir leurs parties intimes, à base des produits naturels uniquement tels que des plantes, des huiles, des racines. En outre, je suis la présidente fondatrice de la Sororité des femmes francophones, une association qui soutien et encourage les jeunes femmes francophones à entreprendre avec des petits budgets.

L.D.B. : Depuis combien de temps résidez-vous en Chine?
R-C.P.B. : Je réside en Chine depuis six ans déjà.

L.D.B. : Qu'est-ce qui justifie votre présence à l'exposition économique et commerciale sino-africaine? Et qu'avez-vous présenté pour la circonstance ?
R-C.P.B. : Le président de la communauté congolaise de la ville de Changsha, M. Grâce Boukete, a été contacté par des Chinois qui ne sont autres que les organisateurs de l'événement, lui demandant d'inviter des entrepreneurs congolais afin d'occuper le pavillon du Congo lors de l'exposition, vu que l'espace était toujours vide jusqu'au 18 juin. C'est donc lui qui m'a invitée à m'y rendre pour exposer mes articles. Les produits que j'ai présentés sont naturels et africains, vu que je n'ai pas de produits typiquement congolais. On compte le beurre de karité qui résout les problèmes de peau tels que les rides, les vergetures, les talons cassés, l'eczema et tant d'autres. L'huile de camélia qui est une excellente huile hydratante, riche en oméga 3, 6 et 9, riche en vitamines E et en acides gras saturés. C'est une huile légère, affermissante et adéquate pour les soins de la peau. Il y avait également le traitement intime « Kitty secret oil » qui est une huile spéciale contre les odeurs, les boutons après rasage et detox des parties intimes de la femme.

L.D.B. : Était-ce votre première participation et que pensez-vous du rendez-vous ?
R-C.P.B. : A Changsha, effectivement, c'était ma première fois, mais à Guangzhou, j'ai également pris part à la Foire internationale qui s'est tenue du 2 au 4 juin dernier. Le rendez-vous était intéressant et enrichissant. J'y ai fait de nouvelles rencontres telles que de nouveaux clients, des potentiels partenaires d'affaires qui veulent acheter mes produits en gros pour revendre et aussi j'ai pu échanger avec des autorités de certains pays d'Afrique qui m'ont encouragée.

L.D.B. : Avez-vous été satisfaite de votre participation ? Énumérez quelques avantages tirés du rendez-vous.
R-C.P.B. : Oui, j'ai grandement été satisfaite. Le stock des pots de beurre de karité a été épuisé ainsi que les huiles. Les avantages que j'en tire, premièrement, j'ai été interviewée par la chaîne CGTN TV français. CGTN est une grande antenne chinoise, avec plusieurs chaînes dans différentes langues (Français, anglais, arabe, chinois, etc.). Donc, je suis passée à la télé et l'interview a été postée sur leurs réseaux sociaux dont Facebook avec 120 millions d'abonnés. Cette visibilité m'est profitable.
Secondo, j'ai été nommée directrice du pavillon de la République du Congo au sein de l'espace d'exposition permanente et nous avons signé le contrat lors de la cérémonie officielle de coopération. Je suis donc chargée de trouver des entrepreneurs congolais qui seraient intéressés à importer leurs produits, les enregistrer puis les aider à exposer leurs produits. Les responsables de l'espace se chargent de la promotion des produits en faisant la publicité sur les réseaux sociaux et d'autres canaux chinois.

L.D.B. : Un mot de votre vie d'entrepreneure congolaise en Chine…
R-C.P.B. : L'entrepreneuriat n'est pas facile, certes, mais ce qui est déplorable au sein de la communauté congolaise, c'est le fait que les entrepreneurs sont effacés ou individualistes. Il y a beaucoup d'opportunités en Chine mais souvent les informations ne sont pas à la portée de tous. J'aurai également souhaité que les autorités congolaises qui étaient présentes sur les lieux lors de l'événement visitent le pavillon afin de voir comment remplir l'espace avec différents articles qui pourraient y être exportés par des entrepreneurs congolais.

Propos recueillis par Merveille Jessica Atipo

FALSIFICATION DES DOCUMENTS ADMINISTRIFS

Quatorze des seize accusés condamnés

Poursuivis pour, entre autres, faux en écriture publique et corruption, l'administrateur-maire du 4e arrondissement de Pointe-Noire, Zéphirin Nguié; son secrétaire général, Naul Alaluch Ngobi Lendzo; le président du tribunal d'instance de Loandjili, Ema Serge Lionel; ainsi que onze personnes ont été reconnus coupables des faits qui leur sont reprochés.

Jugés à la chambre pénale de la Cour suprême, Zéphirin Nguié et Naul Alaluch Ngobi Lendzo ont écopé chacun de dix-huit mois d'emprisonnement ferme avec une amende de 120 000 FCFA. Reconnu également coupable des mêmes faits pour avoir délivré des faux documents judiciaires à trois Syriens, Ema Serge Lionel a été sévèrement puni par la justice avec à la clé cinq ans d'emprisonnement ferme et 120 000 FCFA à payer. Coupable lui aussi de faux en écriture publique, le greffier en chef du tribunal d'instance de Loandjili, Anaclet Ambou, a été condamné à deux ans de prison ferme.

Le conseiller politique de l'administrateur-maire de Loandjili, Kammal Boris Nguié Ngaloyi, a été reconnu coupable des faits de complicité de faux et de corruption et de trafic d'influence. Le chef du service d'état civil de Loandjili, Adji Christian Ngakosso, a été aussi reconnu coupable des faits de concussion, de fraude et de corruption. Les deux collaborateurs de Zéphirin Nguié ont écopé de dix-huit mois d'emprisonnement et une amende de 120 000 FCFA.

Une vue des personnes jugées coupables/DR

Le Libanais Abbas Haidar qui a facilité Alawad Alsaeb Saleh, Alghabra Jaber et Rahil Bashar, tous sujets de nationalité syrienne, à obtenir les faux documents administratifs et judiciaires ont été condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement ferme. Ils seront expulsés du territoire congolais, a décidé l'arrêt rendu par le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka.

Percy Nigel Kissita Mpemo, Sosthène Mahoungou et Gérard Ekoko ont été déclarés coupables de fabrication de faux passeports. Si les deux premiers ont écopé de dix-huit mois d'emprisonnement ferme, le dernier purgera douze mois derrière les barreaux. Patrick Florent Ngouari a lui aussi été condamné à dix-huit mois. Ngabira Avila monde, les prévenus Gerlouis Dorland Mapakou et Avila Monde Ngabira ont, quant à eux, été reconnus non coupables et la Cour a ordonné de les relaxer au bénéfice du doute.

Cette décision de justice a été diversement commentée par les avocats de la défense que la partie civile. Certains n'ont pas écarté l'hypothèse de saisir les chambres réunies de la Cour suprême. Notons que ce procès qui a duré près d'une semaine à la Cour suprême fait suite à l'interpellation de trois sujets libanais avec des faux documents congolais qui devaient leur servir pour l'obtention de la nationalité congolaise. Il s'agit, entre autres, d'un acte de mariage délivré par la mairie de Loandjili, des procès-verbaux de résidence et d'assimilation, de prestation de serment civil ainsi que de deux faux passeports.

Parfait Wilfried Douniama

JUSTICE

Dix magistrats installés dans leurs fonctions

L'audience solennelle d'installation des magistrats au tribunal de Brazzaville a été présidée, le 4 juillet, par le président dudit tribunal, Louis Bobongo, assisté du procureur près la Cour, Prince Arnie Matoko.

Le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, Denis Sassou N'Guesso, a signé les décrets 2023-133 du 5 mai 2023 portant nomination des magistrats dans les tribunaux de grande instance, administratifs, d'instance, du travail et du commerce, et 134 du 5 mai 2023 portant nomination au sein des juridictions d'instance des magistrats en complément d'effectifs.

S'agissant du Siège, ont été installés dans leurs fonctions huit magistrats dont sept hommes et une femme. Il s'agit de Bienvenu Mouamba Makayi, Bénédicte Mouaya Pori, Semarg Marphin Ngakosso, Magrel Junior Nkaya, Destin Precht Nkolo Schebassa, Mignon Juge Pembele Tiba, Gervais Nimi Pingana, Amegas Sebilo. Quant au Parquet, ils sont deux à être installés, à savoir Bonheur Mpan Akabakou et François Ulrich Kila Nkodia.

A l'issue de la cérémonie, le juge Destin Precht Nkolo Schebassa, nouvellement installé au sein du tribunal administratif de Brazzaville, précisément au Siège, a dit sa satisfaction. *« C'est un honneur pour nous de vivre cette formalité administrative qui est l'installation, l'audience solennelle comme le prescrit la loi dans son article 7, notamment du statut des magistrats. C'est une immense joie de savoir que nous allons poursuivre une mission que nos aînés accomplissent, celle des règlements des litiges entre l'administration et ses membres de même que les particuliers. C'est une grande joie d'assumer mes responsabilités et de servir mon pays dans le domaine de la justice et rendre encore l'État de droit plus effectif »*, a-t-il déclaré.

Les dix magistrats installés dans leurs fonctions/DR

Parlant des missions qui sont les leurs, le juge Destin Precht Nkolo Schebassa a dit qu'elles sont claires. Il s'agit du règlement des litiges. Le juge en général et administratif en particulier n'a que la conscience et la loi devant lui. Il y a l'éthique et la déontologie qui sont des règles d'or du métier. Pour cela, il doit soigner son être et son paraître, avant de jurer qu'il ne pense pas verser dans des pratiques malsaines ou véreuses. Car ce n'est pas l'objectif poursuivi par le juge.

Notons que tous ces magistrats qui relèvent dorénavant de la Cour d'appel de Brazzaville ont été admis au concours de l'École normale d'administration et de la magistrature du Cameroun, où ils ont suivi une formation spéciale de 2017 à 2020. Au sortir de là, ils ont passé des stages pratiques avant que le président de la République ne les nomme au Conseil supérieur de la magistrature comme le prévoit la loi.

Bruno Okokana

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville

Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville

Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville

Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville

Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

DOMAINE PUBLIC

L'Etat obtient plus de 3 600 hectares de réserve foncière dans le Pool

La Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières (CNRTC), présidée par le ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a tenu sa session ordinaire le 1er juillet, à Kinkala, au cours de laquelle 3 661 hectares 49 ares et 44 centiares de réserve foncière ont été acquis au bénéfice de l'Etat, dans le département du Pool.

Sur les six dossiers présentés et examinés au cours des travaux, deux ont été validés et quatre renvoyés à la prochaine session de la CNRTC. La réserve foncière obtenue par l'Etat est destinée à recevoir des projets du pays, tels que les activités agricoles, les hôpitaux, les écoles et autres structures publiques, a signifié le ministre d'Etat.

Pierre Mabiala a remis deux procès-verbaux de reconnaissance de terre à deux mandataires de familles terriennes, notamment la famille Liko dont les terres sont situées dans le district d'Ignié et la famille Ngangou-Mangana à Mindouli. Le ministre les a exhortées à immatriculer ces terres coutumières afin d'obtenir un titre foncier. « *Le titre foncier sert de base à la sécurisation des terres coutumières et facilite les transactions immobilières ainsi que votre accès au crédit bancaire et hypothécaire ou votre épanouissement économique et social. Les ressources naturelles du sol ou du sous-sol contenues dans les terres coutumières sont la propriété exclusive de l'État. Les terres coutumières sont interdites de vente aux étrangers mais elles peuvent être mises en location* », a-t-il indiqué.

« Le titre foncier sert de base à la sécurisation des terres coutumières et facilite les transactions immobilières ainsi que votre accès au crédit bancaire et hypothécaire ou votre épanouissement économique et social. Les ressources naturelles du sol ou du sous-sol contenues dans les terres coutumières sont la propriété exclusive de l'État. Les terres coutumières sont interdites de vente aux étrangers mais elles peuvent être mises en location »

Le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, a également précisé que l'immatriculation de la propriété immobilière doit se faire dans les trois mois qui suivent l'acquisition du bien, sous peine d'une majoration de 25% des frais et taxes d'immatriculation tels que fixés dans la loi de finances. « *Il faut toujours enregistrer le procès-verbal et autres documents rattachés à la terre coutumière au niveau des services des impôts pour gagner en fiscalité* », a-t-il conseillé.

La CNRTC a renvoyé à sa prochaine session quatre dossiers de familles de terriens pour plusieurs raisons, entre autres, non comparution du mandataire général, manque de clarté du plan cadastral de l'aire foncière et autres.

Précisons qu'au cours de chaque session, les membres de la CNTRC s'instruisent de la moralité du mandataire désigné par la famille, s'informent des modalités d'acquisition du bien foncier par la famille qui s'arroge le droit, valident ou invalident le plan de délimitation de la terre coutumière après sa lecture par les techniciens, recueillent les avis et témoignages des familles limitrophes à la terre coutumière et peuvent aussi saisir le procureur de la République pour avoir plus de clarté sur un dossier compliqué.

Fortuné Ibara

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)
=-=-=-=-=-=-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès
=-=-=-=-=-=-

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Coordonnateur du Projet SWEDD+.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

•En matière technique :
-assurer la planification et la réalisation des activités du projet, reflétées dans le Document du Projet (PAD) et l'accord du Financement (AF) ;
-veiller à la préparation du plan de travail budgétisé annuel (PTBA) et à sa mise en œuvre en temps opportun;
-veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le Plan de Passation des marchés (PPM);
-assurer et veiller à la réalisation des activités techniques dévolues aux structures concernées du ministère de tutelle, et des autres départements ministériels ;
-assurer et veiller à la réalisation des activités confiées aux organisations de la société civile et tous autres organisations ou prestataires afin d'atteindre les résultats du projet ;
-etc.

•En matière de gestion administrative et du patrimoine :
-Veiller à l'application des règlements, décrets, arrêtés, manuels, directives circulaires et mémoires relatifs à la gestion du personnel technique et d'appui ;
-représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques ;
-veiller à la préparation dans les délais des réunions du comité de pilotage ;
-assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet ;
-informer régulièrement la tutelle, les autres départements ministériels et la Banque mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées ;
-servir de point focal du Gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet;
-signer des actes administratifs et autres documents du projet ;
-veiller à la bonne gestion du patrimoine du projet.

•En matière de gestion financière :
-veiller à l'exécution financière de toutes les activités du projet en conformité avec les procédures comptables et financières définies dans le Manuel de Procédures ;
-veiller à la soumission des prévisions de décaissement en concordance avec le PTBA et les rapports financiers ;
-veiller au strict respect de l'Accord de Financement du Projet.

•En matière de gestion du personnel :
-veiller à la bonne gestion du personnel du projet;
-assurer l'évaluation régulière du personnel selon les critères de performance contenus dans leurs contrats respectifs.

•En matière de passation de marchés :
-veiller à la mise en œuvre efficiente des activités de passation de marché
-veiller à la tenue des sessions des commissions des marchés ;
-veiller aux respects des dispositions passation des marchés incluant la sélection des consultants, des fournisseurs et des entreprises, conformément aux procédures de passation des marchés convenues dans l'accord de financement avec la Banque mondiale;

3.Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4.Profil du candidat :
•Être titulaire d'au moins un Master (BAC+5) en Droit, Economie, Management, Administration ou en sciences sociales ;
•Avoir un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine du développement du secteur public ou privé, y compris un minimum de 5 ans dans des postes de responsabilité ;
•Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en matière de gestion des projets financés par les organisations bilatérales et multilatérales ;
•Une expérience professionnelle préalable en Afrique (en particulier en Afrique occidentale ou centrale) et une bonne connaissance des questions sectorielles dans le domaine de la santé, de la démographie et de l'inclusion sociale est un atout.

NB :
•Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels,
•Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

5.Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste retreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7.Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 juillet 2023 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET SWEDD+ »

8.L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08 :
E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2023

Patrick Valery ALAKOUA

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le taux de croissance revu à 2,3% au deuxième trimestre

Initialement prévu à 3,7% au premier trimestre, le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) a été revu à la baisse à 2,3% au deuxième trimestre. L'activité économique qui devrait se consolider cette année reste tributaire de l'environnement international, selon le Comité national économique et financier (Cnef).

Le ministre Jean-Baptiste Ondaye (au centre) présidant le Cnef/Adiac

La courbe de la croissance du PIB réel est tirée principalement, d'après le Cnef, par la relance des investissements dans le secteur pétrolier et l'industrie manufacturière. Le comité qui s'est réuni à la Banque centrale, le 5 juillet, à Brazzaville, sous la présidence du ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a également noté comme « évolution satisfaisante » le paiement régulier des salaires des agents de l'État et des pensions de retraite.

Cependant, la situation économique reste fragile en raison du ralentissement des activités économiques au niveau sous-régional et des effets restrictifs de la guerre en Ukraine sur le commerce mondial. La flambée des prix des produits devrait atteindre 3,6% au cours de l'année, soit un taux d'inflation au-dessus de la norme communautaire (3%).

Le Cnef a relevé une évolution mitigée au niveau de l'activité du système bancaire national, a indiqué le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale, Serge Dino Daniel Gassackys. *« L'encours des crédits bruts accordés à la clientèle a connu une contraction de 5,2% pour revenir à 1338,1 milliards FCFA, au 30 avril 2023, et un recul des créances en souffrance de 2,9% pour s'établir à 253,4 milliards »*, a-t- il ajouté.

Sur le marché des titres publics au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Trésor public congolais a pu mobiliser des financements à hauteur de 612,9 milliards à fin avril 2023, soit une hausse de 37,1% par rapport au montant levé l'an dernier. L'encours des titres publics congolais a donc atteint 1857,2 milliards FCFA, soit 31% du total de la Cémac.

Fiacre Kombo

ASSOCIATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE DU CONGO

16 JUILLET
Journée nationale de l'AET

Le président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, l'AET Rémy AYAYOS IKOUNGA porte à la connaissance de la communauté des anciens enfants de troupe du Congo et d'ailleurs que la célébration de la Journée nationale de l'AET, édition 2023 connaîtra, comme de coutume, des activités mémorielles, sanitaires, caritatives, sportives et de cohésion dans les sections de Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso.

Le programme des festivités à Brazzaville se présente ainsi qu'il suit :

Du 04 au 05 juillet :
Don de sang à la Place des AET.

Du 06 au 31 juillet :
Exposition des œuvres littéraires et artistiques des AET à la Permanence de l'AET ;
Exposition photos sous le thème « L'AET à travers les temps », à la Place des AET.

Dimanche 09 juillet :
Marche de santé.

Mercredi 12 juillet :
Dons aux orphelinats.

Samedi 15 juillet :
Journée sportive de cohésion à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL)
Discours du président de l'association, à la Permanence de l'AET.

Dimanche 16 juillet :
Réception de la nouvelle promotion des AET, à l'EMPGL ;
Marche de cohésion en direction de la Place des AET, en vue du recueillement et du vin de l'amitié.

Fraternité – Entraide - Solidarité

DONATION

Des poches de sang pour les hôpitaux de Brazzaville

Dans le cadre de l'ouverture des activités marquant la célébration de la Journée nationale des Anciens enfants de troupe (AET) du Congo, leur association a fait le don, le 5 juillet, d'une centaine de poches de sang à la direction du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) de Brazzaville.

Le secrétaire général adjoint de l'association des AET du Congo, Serge Eugène Ghoma-Bobanga, dans son mot de circonstance, a encouragé les enfants de troupe à donner leur sang après leur avoir expliqué l'avantage de cette donation. *« Donner du sang, c'est contribuer à la préservation de la vie et lutter pour la promotion de la santé ; c'est marquer son humanité. Le sang, c'est un élément précieux dans la vie. Et donc, en faisant ce geste symbolique, nous contribuons à assoir les assises de notre nation, de notre République en aidant nos concitoyens »,* a-t-il indiqué, s'adressant aux jeunes de la nouvelle promotion mobilisée à la stèle des AET pour la cause.

Le prélèvement du sang/Adiac

Au total, plus d'une centaine de poches a été récoltée pour compenser tant soit peu la pénurie de sang.

Soulignons qu'outre le don de sang, l'association des AET, représentée par son secrétaire général adjoint, Serge Eugène Ghoma-Bobanga, a remis un lot important de consommables nécessaires à la réalisation des transfusions au directeur du CNTS de Brazzaville, le Dr Christ Ntsila. Pour couvrir tout Brazzaville, il faudrait au moins 200 poches par jour.

Guillaume Ondze

EDUCATION

Le lycée Saint-Exupéry élargit sa capacité d'accueil

Travaux d'élargissement du lycée Saint-Exupéry/Adiac

Les travaux d'élargissement du lycée Saint-Exupéry de Brazzaville se déroulent normalement. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, ont récemment procédé à l'inauguration des bâtiments. A la rentrée scolaire 2023-2024, le lycée Saint-Exupéry ouvrira ses nouvelles salles de classe et espaces pédagogiques permettant ainsi aux élèves de diverses nationalités qui y étudient d'apprendre dans des conditions de plus en plus améliorées. Les travaux d'agrandissement concernent des locaux pour les maternelles ; un bâtiment scientifique ; des espaces de motricité et d'expression artistique ; une nouvelle bibliothèque ; une cantine scolaire.

La Rédaction

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE
ADIAC TV
Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO
www.adiac.tv
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LE COURRIER DE KINSHASA

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)
=-=-=-=-=-=-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès
=-=-=-=-=-=-

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique sub-saharienne (SWEDD+) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Spécialiste en passation des marches du Projet SWEDD+.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :
• élaborer le plan de passation des marchés et veiller à ses mises à jour ;
• faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires ou de l'Unité de Gestion du projet, (i) de la préparation et de la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de services de consultant, et (ii) des spécifications techniques des biens et travaux ;
• préparer les dossiers d'appel d'offres et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) sur la base respectivement des spécifications techniques et des TDR élaborés par les unités techniques bénéficiaires et assurer leur transmission pour la revue préalable de l'IDA , selon le cas ;
• procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons;
• veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours ;
• participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et élaborer les rapports d'ouverture des offres et propositions reçues;
• assister les commissions d'évaluation des offres dans l'application des critères d'évaluation des offres et élaborer les rapports d'évaluation des offres à titre de secrétaire ;
• assister l'UGP pour toutes les questions relatives à la passation des marchés ;
• Elaborer les contrats après l'obtention des avis de non objection, si requis, et veiller à leur signature par les personnes habilitées ;
• concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés ;
• élaborer un plan de gestion de contrat pour chaque marché conclu en vue de permettre un suivi efficient de son exécution ; ledit plan devra inclure les risques et les mesures d'atténuation liés audit contrat ainsi que les indicateurs clé de performance.
• veiller à l'utilisation du système électronique de gestion de la passation des marchés (STEP) comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés et assurer la tenue à jour des différentes étapes de passation des marchés selon la feuille de route ;
• mettre en place un système de classement physique des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux réceptions et paiements, en vue de faciliter les missions de revue de l'IDA ;
• fournir un appui-conseil à l'UCP en matière d'interprétation des clauses contractuelles, de prévention des litiges et de gestion des éventuels différends ;
• veiller au respect des délais de passation des marchés sur la base du plan de passation des marchés établi et approuvé
• etc.

3.Les candidats intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; Curriculum vitae à jour et signé ; les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; les attestations des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4.Profil du candidat :
Le candidat au poste de SPM doit avoir le profil suivant
-un diplôme supérieur (minimum Bac +3) en Ingénierie, Administration, Droit, économie, Gestion ou équivalent d'une université reconnue ;
-une expérience pertinente dans le domaine de la passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale/ Banque africaine de développement est un atout majeur;
-une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement: Banque africaine de développement Banque mondiale, ou encore une expérience générale confirmée en par un certificat délivré du programme en ligne de Certification en Passation des marchés (MOOC) ;
-une formation additionnelle en passation des marchés attestée par un certificat serait un atout.

NB :
•Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels,
•Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

5.Le recrutement se fera en trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée des candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à la vérification des informations consignées dans les dossiers des candidats retenus sur la liste retreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7.Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 juillet 2023 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DU PROJET SWEDD+ »

8.L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08 :
E-mail: pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 05 juillet 2023

Patrick Valery ALAKOUA

DESSIN ET BANDE DESSINÉE

Des enfants en formation à l'IFC

Plusieurs enfants de la place participent à l'atelier Leki sur le dessin et la bande dessinée (BD) animé par le collectif Dikouala Bulles et placé sous la direction de la plasticienne et bédéiste congolaise, Jussie Nsana, responsable dudit collectif. L'activité lancée le 3 juillet se poursuit jusqu'au 26 juillet à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

Une belle manière de commencer les grandes vacances pour des élèves âgés de plus de 6 ans qui vont être initiés à plusieurs activités autour du dessin, de la BD et des films d'animation. L'atelier Leki qui les réunit à l'IFC se fera en deux phases. La première porte sur la BD et permettra aux participants d'apprendre à la créer (sujet, dessin et écriture). Les BD réalisées par les enfants seront regroupées dans un fanzine (petite revue de BD réalisées par des amateurs et dont la publication est de faible diffusion).

La seconde phase sera axée sur le livre illustré. Les participants vont s'exercer à illustrer un thème et une histoire avec les techniques de dessin et d'écriture qu'ils vont apprendre pendant l'atelier. Cette phase laissera libre cours à l'imagination et à la créativité des participants.

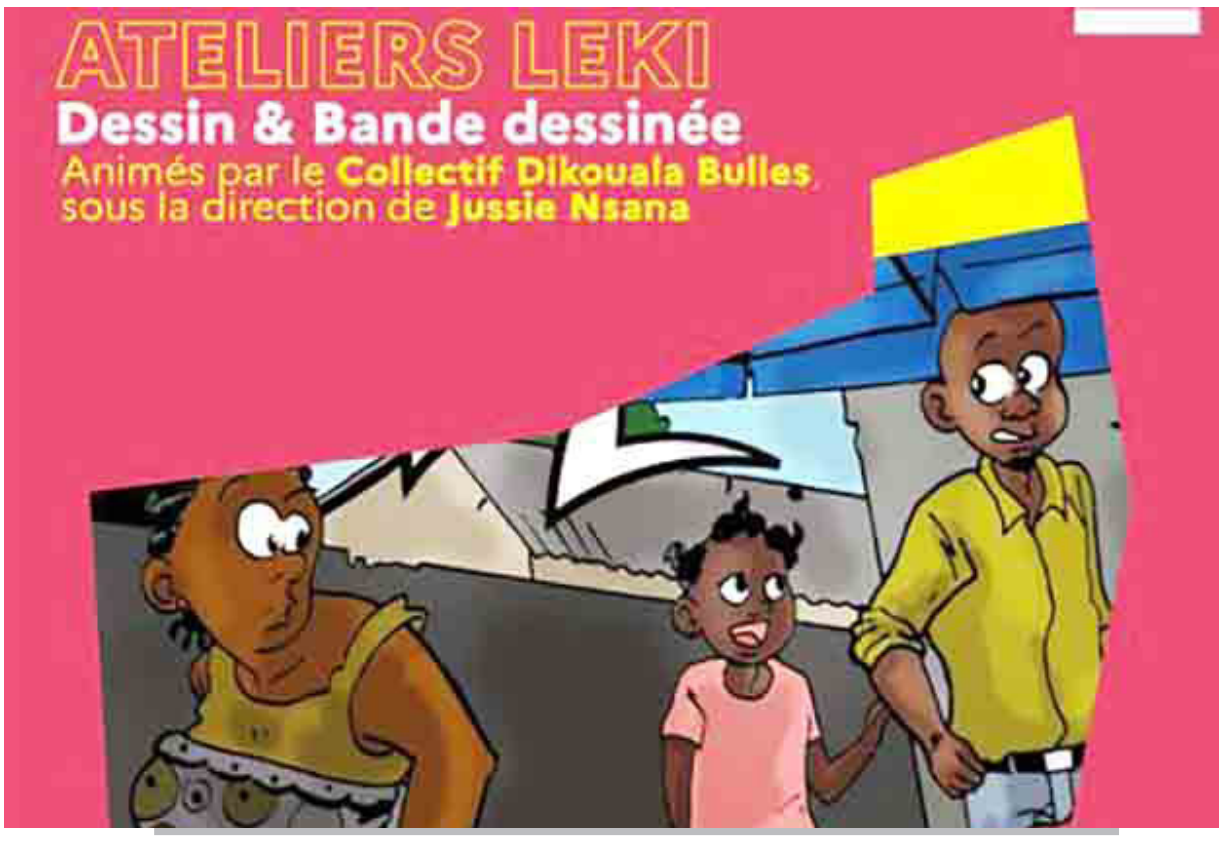

Les BD réalisées par les enfants seront regroupées dans un fanzine (petite revue de BD réalisées par des amateurs et dont la publication est de faible diffusion).

Notons que le collectif Dikouala Bulles, structure pluridisciplinaire (peinture, BD, dessin, slam, peinture…), créé en 2016 par Jussie Nsana, s'est fixé comme objectif de promouvoir la BD congolaise et le talent des jeunes artistes à travers divers projets (dédicaces des BD, festivals, expositions, ateliers et autres). L'atelier Leki fait partie des activités autour du dessin, de la BD et des films d'animation qu'il organise chaque année.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

NÉCROLOGIE

Arnaud Bienvenu Zodialo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, tante, mère et grand-mère Jeanine Hophomie Zodialo, survenu le 19 juin 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Kaounga derrière le lycée Thomas-Sankara. Les obsèques ont lieu ce jeudi 6 juillet 2023 selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municpale de Brazzaville ;
11h00 : recueillement à domicile ;
14h00 : départ pour le cimetière Bouka-Kintélé ;
16h00 : fin de cérémonie.

IN MEMORIAM

6 Juillet 2020-6Juillet 2023

Cela fait exactement 3 ans, que disparaissait notre père, oncle, grand père, Philippe Okombi.

En cette date de tristesse anniversaire, nous te témoignons une fois de plus notre amour, et continuons à prier pour le salut de ton âme.

Papa ! Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.

Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

PROJET DES RÉFORMES INTÉGRÉES DU SECTEUR PUBLIC

Des ONG publient leurs rapports sur la santé et l'éducation

Les rapports de suivi des investissements publics dans les secteurs de la santé et de l'éducation par cinq organisations de la société civile, exercices budgétaires 2014-2019, ont été publiés le 4 juillet à Pointe-Noire, lors de l'atelier de leur présentation et de leur dissémination.

En vue d'améliorer la transparence et la gouvernance dans le secteur public, le gouvernement, en partenariat avec la Banque mondiale, a mis en place le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp). Renforcer la mobilisation des recettes publiques, moderniser l'administration publique et renforcer la transparence ainsi que la recevabilité en République du Congo sont les principaux axes de ce projet.

Pour obtenir les résultats escomptés, la société civile a été associée audit projet. Ainsi, cinq organisations de la société civile, à savoir Action évangélique pour la paix, la Commission justice et paix, l'Association des femmes juristes du Congo, le Forum des jeunes entreprises du Congo, la Fondation Niosi ont signé une convention avec le ministère du plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale pour suivre les investissements publics dans les secteurs de la santé et de l'éducation. « *Les OSC ont reçu la mission de faire le suivi de l'exécution budgétaire des projets d'investissement prévus par le gouvernement dans les secteurs de la santé et de l'éducation des exercices 2014-2019. De septembre à décembre 2022, les OSC ont sillonné les douze départements pour collecter les données. Au terme de cette mission, deux rapports ont été produits par ces organisations. Les résultats auxquels nous sommes parvenus permettront, d'une part, aux pouvoirs publics de mieux veiller à l'exécution du budget de l'Etat, d'ester en justice tous les coupables et, d'autre part, à la population de prendre conscience de la responsabilité qui est la leur dans le cadre de la mise en œuvre des projets dont elle est bénéficiaire, aux responsables gestionnaires des projets et opérateurs économiques de s'impliquer davantage dans la réalisation des projets dont ils ont la charge* », a dit pasteure Nelly Mfoutou Kado du point focal OSC.

La photo de famille à la fin de l'atelier du Prisp/Adiac

« *Le département de Pointe-Noire félicite et encourage la société civile pour la production et la publication de ces rapports dont le contenu va permettre assurément aux citoyens d'avoir un autre regard sur le suivi des investissements publics. Espérons que ce partenariat entre le gouvernement et la société civile perdure pour améliorer l'information des citoyens sur les actions menées par le gouvernement en vue d'améliorer les services publics* », a déclaré Pascal Koumba, secrétaire général du département de Pointe-Noire, ouvrant l'atelier.

Un total de 754 projets suivis dans la santé et l'éducation

En présence des représentants des institutions départementales, des administrations publiques, des leaders d'opinion basés à Pointe-Noire, les représentants des OSC ont présenté les deux rapports qui s'appuient sur le type de travaux réalisés dans le cadre des projets de construction et de réhabilitation des structures sanitaires et scolaires, l'évaluation de la quantité et de la qualité des équipements entre 2014 e 2019. Dans le secteur de la santé, 297 projets ont été suivis et au niveau de l'éducation, 457 projets suivis, soit un total de 754 projets. Le rapport indique qu'en éducation, sur les projets de construction enquêtés et budgétisés, 113 n'ont jamais démarré et 168 ont effectivement démarré dont 61, 94 % achevés, 30 % en arrêt et 7,96 % en cours d'exécution. Sur les projets d'équipement, 73 n'ont pas été exécutés et 103 ont été exécutés dont 97 exécutés en totalité et 6 partiellement. Dans le secteur de la santé, le constat n'est guère reluisant. Il ressort que sur 297 projets dont 227 de construction et 70 d'équipement, 48,90 % des projets de construction ont démarré, 19,82 % sont achevés, 03,09 % sont en cours de réalisation et 25,99 % sont arrêtés. Sur les projets d'équipement, 24,3 %, soit 17 ont été exécutés et 75,7 % soit 53 % non exécutés. Ces deux rapports ont montré plusieurs dysfonctionnements et incohérences dans la programmation et l'exécution du budget de l'Etat. Un nombre important des travaux se trouve en abandon alors même que la dépense a été engagée au niveau du budget et parfois totalement décaissée, par exemple.

Aussi, plusieurs difficultés relatives à la méconnaissance des projets par les répondants, au refus de collaboration ainsi qu'à l'inaccessibilité des sites à enquêter ont été relevées au cours de cette mission.

Au regard de ce constat, de nombreuses recommandations ont été faites pour une gestion rationnelle et efficiente à l'avenir des investissements en y incorporant notamment une structure pour un suivi indépendant des investissements par les OSC au regard de limites observées dans la chaîne de suivi dans les administrations publiques chargées de la mission de contrôle et d'évaluation des projets d'investissement publics. Les rapports couvrant la période 2020-2022 sont en cours d'élaboration, a assuré Assene Bozir, responsable suivi et évaluation du Prisp. Notons que le Prisp est le fruit de la volonté de la coopération entre l'Association internationale de développent du groupe de la Banque mondiale et le gouvernement de la République du Congo, exprimée le 23 juin 2017 pour mutualiser leurs efforts afin de réaliser les réformes de gouvernance du secteur public.

Hervé Brice Mampouya et Prosper Mabonzo

DISPARITION

Le peintre Samuel Matoko n'est plus

L'artiste-peintre, Samuel Matoko, Ya Dess pour les intimes, le seul peintre écologiste du Congo, a tiré sa révérence dans la nuit du 4 au 5 juillet, à Pointe-Noire, des suites d'une crise d'asthme.

Les artistes en général, les peintres en particulier, sont effondrés à l'annonce dès les premières heures du 5 juillet de la triste nouvelle. Samuel Matoko vient de quitter la terre des hommes. Désormais, seules ses œuvres picturales et sa philosophie, le «Matokoisme», sa façon de peindre et d'illustrer et de décrire le monde comme il aimait le répéter, feront revivre sa mémoire.

Le seul peintre écologiste du Congo n'est plus. Avec lui, disparaissent ses projets et son engagement dans la protection de la nature et de l'environnement à travers l'art. Une voie qu'il a tracée depuis près de dix ans en décidant de ne peindre que sur l'écologie et la préservation de l'environnement. De cet engagement est sorti un ouvrage en fin 2019 abondamment illustré en toiles et en légendes commentées.

Louant les mérites et le talent de l'artiste-peintre, Yves Dubois, féru de l'art pictural qui a énormément contribué à la publication du livre, avait déclaré que les toiles de Samuel Matoko auront une influence certaine sur l'amélioration de l'environnement du Congo en particulier et du monde entier en général.

Samuel Matoko est né à Dolisie, dans le Niari, le 14 mai 1961. Il a fait ses études primaires et secondaires dans cette ville puis à Brazzaville. Doué en dessin depuis l'école, Matoko s'intéresse à la peinture en lisant les ouvrages magnifiquement illustrés qui venaient pour la plupart de France. Autodidacte, il commence à peindre et

exposer à Brazzaville en 1987. Arrivé à Pointe-Noire en 1997, il peint le train de la paix en 2000 en présence du représentant de l'Unesco au Congo et reçoit le Prix Tchikounda récompensant le meilleur peintre du Kouilou en 2010. La technique utilisée dans ses œuvres est mixte, peinture-collage avec une prépondérance affirmée sur les thèmes qui sont en lien avec la protection de l'environnement. À travers ses œuvres tournées vers l'abstraction ou le réalisme, il tente à sa manière de sensibiliser la population avec ce qu'il appelle du Preserv'art ou l'art bio.

C'est en 2009 qu'il décide véritablement de peindre sur l'environnement exhorté comme dans un songe par la Ndonga, un génie écologique qui le persuadait de se lancer dans cette voie. Ce génie écologique qui, selon le peintre, évolue dans la biosphère et est prêt à accompagner toutes les volontés affirmées dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Précurseur de la peinture sur natte, Samuel Matoko a adopté cette forme innovante de peinture en expliquant que la natte est un objet certes courant mais atypique. On la déroule pour rendre les honneurs à une personnalité ou une notabilité, lors des veillées funéraires et des mariages. Comme le seigneur Tabu Ley qui a introduit les drums dans la musique des deux Congo et Emeneya Kester qui a utilisé pour la première fois le synthétiseur dans la rumba, Samuel Matoko a, de son vivant, toujours revendiqué à juste titre la primeur d'avoir été le premier à peindre sur la natte et de promouvoir l'art écologique.

Hervé Brice Mampouya

INFRASTRUCTURES

Signature d'un accord de partenariat pour l'extension du viaduc de Kintélé

A Changsha, en marge de la troisième édition de l'exposition économique et commerciale Chine-Afrique qui s'est tenue du 29 juin au 2 juillet, plusieurs accords et partenariats ont été noués entre la Chine et les pays africains. Pour sa part, le Congo a signé un accord pour l'extension du viaduc de Kintélé.

Sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Amenagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, la République du Congo a signé, le 30 juin, à Changsha, en Chine, un accord de partenariat entre la mairie de Brazzaville et la société China road and bridge corporation, filiale du groupe China Communications Construction Company, en présence des maires de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso.

« *Le prolongement du viaduc partira donc de son point actuel jusqu'aux Tours jumelles, pour éviter l'embouteillage entre le Viaduc de Kintélé et l'hôpital de Talangaï. Ensuite, un deuxième tronçon partirait du viaduc jusqu'au centre-ville, avec une réservation d'embranchement vers l'île Mbamou* », a déclaré Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville. Pour la mairie de Kintélé, ce projet contribuera à rehausser la beauté de la capitale congolaise. A la population, d'en prendre également soin.

En marge de la troisième édition de l'exposition, qui s'est tenue simultanément que le Forum de coopération économique et commerciale Chine-Afrique, plusieurs activités ont été organisées. Outre les réunions de jumelage économique et commercial, on a noté également des symposiums et des échanges spéciaux couvrant divers secteurs économiques, la publication d'un rapport sur les relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique et un indice commercial Chine-Afrique. L'objectif étant de renforcer la coopération commerciale entre les différentes parties prenantes. Ce, avec une ouverture de haut niveau pour des échanges et des partenariats dans divers domaines.

Comme le rappelait le vice-président de la République populaire de Chine, Han Zheng, à l'ouverture de l'événement, l'ampleur de la coopération entre la Chine et l'Afrique est en pleine expansion. « *Ces dernières années, le volume des échanges commerciaux bilatéraux entre l'Afrique et la Chine a dépassé deux millions de dollars, faisant de la Chine le premier partenaire des échanges de l'Afrique. Un grand nombre de projets d'infrastructures et d'interconnexions a pris forme, ainsi que des projets des énergies propres. Les champs de coopération continuent de s'étendre pour passer dans les secteurs émergents comme le numérique, le développement vert, l'aéronautique et le spatial et la finance* », a-t-il poursuivi.

Face à cette vitalité, Han Zheng estime que la coopération entre la Chine et l'Afrique a de beaux jours devant elle. « *J'invite toutes les parties prenantes à conjuguer les efforts pour écrire ensemble un nouveau chapitre de développement de qualité de la coopération économique et commerciale sino-africaine. Aussi, ouvrir ensemble une nouvelle ère de développement et de prospérité* », a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, il a fait part d'un certain nombre de dispositions prises par la Chine au bénéfice de l'Afrique, à savoir rehausser le niveau d'interconnexion et d'importation des produits africains en Chine, encourager les entreprises chinoises à investir davantage en Afrique, soutenir la concrétisation de l'agenda 2030 de l'Union africaine, poursuivre une ouverture plus large et profonde dans une vision inclusive pour bâtir une économie mondiale ouverte.

Vue du hall d'exposition/Adiac

L'Afrique et la Chine font parler leur savoir-faire

Organisée sur le thème « Développement commun pour un avenir partagé », l'exposition de cette année a mis en lumière plus de quarante secteurs d'activités couvrant, entre autres, les infrastructures vertes, les douanes, la santé, les produits agricoles, l'agroalimentaire, les parcs industriels, l'enseignement professionnel, etc.

Couvrant une superficie totale de 100 000 m^2, le hall principal se composait de salles d'exposition complète des produits de base et de salles d'entreprises pour les différents pays participants, ainsi que d'une salle d'intégration du commerce intérieur et extérieur. La salle des entreprises et des produits de base en Afrique regroupait environ trois cents entreprises présentant des produits variés comme le vin, le café, le cacao, l'artisanat, le cosmétique ainsi que d'autres produits comme les machines de construction, l'équipement médical, les nécessités quotidiennes…

Cette année, cinquante pays africains ont participé à l'exposition économique et commerciale Chine-Afrique. Les pays africains, invités d'honneur, étaient le Bénin, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Malawi, le Maroc, le Mozambique, le Nigeria et la Zambie.

Merveille Jessica Atipo

IXe CONFÉRENCE MENSUELLE DES AMBASSADEURS AFRICAINS DE PARIS

La rencontre s'est tenue le 4 juillet

Pour la neuvième Conférence mensuelle des ambassadeurs africains de Paris (Cmaap), Alfred Mignot, président AfricaPresse Paris, concepteur et modérateur de la rencontre, a proposé au public le thème «L'Arabie saoudite et l'Afrique : réalisations et projets de la coopération économique».

La salle de conférence de l'Académie des sciences d'Outre-mer a abrité, le 4 juillet, la Cmaap 9 à laquelle près d'une trentaine d'ambassadeurs a pris part et parmi les illustres invités, Zéphirin Iloki, conseiller économique à l'ambassade du Congo en France.

Cette conférence était animée par un panel de trois ambassadeurs composé de Fahad M. AL Ruwaily de l'Arabie saoudite, Ayed M. Yahya de Djibouti, Ahamada Hamadi des Comores et, en appui, les experts Houssam Nasrawin, Emmanuel Dupuy et Dominique Brunin.

Des panélistes lors de la conférence/Hady photo/APP

Le concepteur de cet événement est parti du constat que le continent africain et la péninsule arabique sont liés par un long passé commun. Compte tenu de sa situation géographique limitrophe de l'Afrique, et de leurs liens historiques, les relations principales du Royaume ont toujours été tournées vers l'Afrique.

Il se trouve que, depuis les années 1970, l'Arabie saoudite renforce ses relations politiques et économiques avec les pays africains, et avec une trentaine d'ambassades, sa diplomatie couvre la plus grande part du continent, comblant presque le vide dans certains domaines.

À ce jour, force est de constater que les fonds et les organismes saoudiens de développement sont tous présents dans presque tous les pays africains, avec beaucoup d'activités dans les domaines des financements et investissements, et aussi de l'aide humanitaire, dans les moments de besoin.

Le panel a passé en revue les réalisations émanant de cette coopération Arabie saoudite-Afrique. Plusieurs projets suscitant de réelles attentes du côté africain sont en cours via l'Union africaine. Les experts ont démontré comment le Royaume de l'Arabie saoudite participe à la « triangulation » économique Pays arabes/Europe-France/Afrique.

Pour l'ambassadeur de Djibouti, son pays, de par sa position stratégique, est devenu l'une des priorités de l'Arabie saoudite dans la corne de l'Afrique : constructions de mosquées, de routes et multiples réalisations d'investissement.

Fahad M. AL Ruwaily a conclu les travaux en insistant sur le dynamisme actuel de la diplomatie dans son pays. Ce qui préfigure, à son avis, un accroissement de l'action économique du Royaume en Afrique, en phase avec la « Vision 2030 », référence de la stratégie de modernisation et de diversification de l'économie du pays.

Marie Alfred Ngoma